

Les marchands de légumes décident à leur guise des prix

LE JOUR

D'ALGERIE



Justice/Enquête
**Djamel
Ould Abbas
en détention**

Votre quotidien national
Quatorzième année - N° 4825 - Lundi 8 juillet 2019 - Prix : 10 DA

Généralisation des caméras à toutes les wilayas

Protéger le citoyen et non le surveiller

Le spectre de la guerre par erreur

Par Mohamed Habili

Sil est une chose qu'on ne peut pas reprocher aux Iraniens, c'est de dire une chose pour en faire une autre. Ils avaient annoncé qu'ils augmenteraient le taux d'enrichissement de l'uranium au-delà de ce qui est stipulé dans l'accord de 2015 sur leur programme nucléaire, et cela dès le 7 juillet. C'est maintenant chose faite, ce taux étant effectivement passé du niveau convenu de 3,76% à 5%. Certes, ce n'est pas avec ce taux de 5% qu'ils pourraient se doter de la bombe atomique. Mais leur intention n'est pas encore d'en fabriquer une, mais seulement d'être pris au sérieux à la fois par les Américains et les Européens. Si demain ils disaient qu'ils allaient passer à un taux d'enrichissement encore plus élevé, il ne s'en trouverait personne pour croire qu'ils n'en feraient rien en réalité, qu'ils auraient trop peur des représailles. De sorte qu'on peut être sûr que le gouvernement de Gibraltar, qui a pris la responsabilité d'arraisonner un pétrolier iranien, au motif que sa cargaison est destinée à la Syrie, au mépris d'une décision européenne, doit s'attendre maintenant à voir un de ses navires, ou tout autre navire battant pavillon britannique, connaître le même sort dans les eaux du Golfe du fait des Iraniens. Il s'y attend tellement d'ailleurs qu'il a cru à tort un moment que la chose était arrivée, qu'un navire britannique a été capturé par la marine iranienne.

Suite en page 3

Rahabi : «Il y a urgence à parvenir à un accord global»

«Le pouvoir doit donner des garanties et céder de ses prérogatives»



PH/D. R.

Pour parvenir à une sortie de crise, le coordinateur du Forum national pour le dialogue et ancien ministre, Abdelaziz Rahabi, estime qu'il y a urgence à parvenir à un accord politique global. Pour ce faire, il considère que le pouvoir doit donner des garanties et céder de ses prérogatives. Lire page 2

La ZLECAf permettra de créer un environnement d'investissements
Une Zone de libre-échange pour la prospérité de l'Afrique

«Donner plus de vitalité et rationaliser les dépenses»
Cinéma, réorganisation en vue du secteur

Rahabi : «Il y a urgence à parvenir à un accord global»

«Le pouvoir doit donner des garanties et céder de ses prérogatives»

■ Pour parvenir à une sortie de crise, le coordinateur du Forum national pour le dialogue et ancien ministre, Abdelaziz Rahabi, estime qu'«il y a urgence à parvenir à un accord politique global». Pour ce faire, il considère que le pouvoir doit donner des garanties et céder de ses prérogatives.

Par Louiza Ait Ramdane

Face à l'impasse politique à laquelle est confronté le pays, l'ancien ministre considère qu'il faut passer par un «compromis solide». Plus explicite, il dira que le compromis doit être basé sur les garanties que le pouvoir doit donner pour montrer qu'il est disposé à céder de ses prérogatives et qu'il est prêt à entrer dans une phase de transformation démocratique et à organiser des élections transparentes.

Cependant, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne tient à démentir que la «feuille de route» à laquelle a donné lieu la rencontre de samedi ait fixé une date pour la tenue d'élections présidentielles. Il dira, par contre, que celles-ci seront organisées «quand les Algériens seront convaincus de la sincérité du gouvernement à les organiser dans la transparence».

Pour sortir de la crise politique que traverse le pays, Abdelaziz Rahabi explique qu'il

s'agit d'un processus qui est susceptible de durer et qui ne devrait cesser qu'après qu'ait été dégagée «une solution politique, négociée, consensuelle et pacifique», basée sur l'établissement de la confiance entre les Algériens et les autorités.

Pour l'ancien ministre, afin de se libérer de ce marasme, la date des élections n'est pas la seule solution. La solution, selon lui, est l'accord politique global qui devrait intervenir entre les forces politiques et un environnement donnant aux Algériens le sentiment que leurs voix ne seront pas volées et qu'ils sont véritablement entrés dans un processus démocratique.

Mettant une garde contre l'état de «lassitude et d'inquiétude» auquel sont arrivés les Algériens, Abdelaziz Rahabi souligne que le peuple algérien n'est pas prêt à se satisfaire d'une solution «à n'importe quel prix».

Revenant sur le Forum national pour le dialogue tenu samedi à son initiative et réunissant des représentants de partis politiques et une cinquantaine d'as-



La rencontre de samedi n'a pas fixé une date pour les présidentielles

sociations de la société civile et de fédérations professionnelles «très représentatives», Abdelaziz Rahabi explique que la rencontre se veut une participation à l'effort national de sortie d'une crise dans laquelle est enfoncé le pays depuis plusieurs mois.

Parmi les mécanismes auxquels a appelé le forum, figure la nécessité de prendre «des mesures de rétablissement de confiance et de réunion des conditions du dialogue, telles que la valorisation du hirk populaire, l'exclusion des symboles

de l'ancien régime, l'ouverture du champ politique et médiatique et le respect des principes de la justice équitable et des droits et libertés individuelles et collectives». Pour ce forum, «une élection libre et régulière est la seule voie pour accéder au pouvoir», tout en «refusant toutes formes de despotisme et de pouvoir absolu».

Commentant le dernier discours du président de l'Etat, Rahabi observe que celui-ci, en proposant une autorité indépendante chargée d'organiser et de contrôler les élections, n'aura évolué que sur le plan technique. Pour lui, prendre note de cet aspect «n'est pas suffisant», parce que «peu de choses ont changé». Il avance comme argument les entraves apportées «à la liberté, à l'exercice de liberté de réunion mais également aux interpellations, aux intimidations pendant les marches, à la fermeture du champ de l'audiovisuel public...».

L. A. R.

Le forum du dialogue national adopte une feuille de route

Les travaux du Forum du dialogue national ont été clôturés samedi à Alger, par la lecture d'une feuille de route adoptée par les partis politiques et les acteurs de la société civile prenant part à cette rencontre. En effet, les participants au Forum du dialogue national se sont engagés à élaborer une feuille de route «bien définie» pour le règlement de la crise politique que traverse le pays, sur la base d'une solution dans «le cadre de la Constitution et répondant aux exigences de la solution politique», tout en affirmant que «le dialogue souverain est la seule voie pour surmonter la crise». Parmi ces principes figurent les points sui-

vants : «Le peuple est souverain et source de tout pouvoir, conformément aux articles 7 et 8 de la Constitution, la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954 est la seule référence pour l'établissement de l'Etat algérien et l'unité nationale est une constante sacrée». Pour ce forum, «une élection libre et régulière est la seule voie pour accéder au pouvoir», tout en «refusant toutes formes de despotisme et de pouvoir absolu». Dans le même cadre, le forum appelle au «respect des droits et des libertés tel que prévu par les lois de la République et les chartes internationales des droits de l'homme, ainsi que le respect du pluralisme politique et syndi-

cal, la liberté des actions associatives et la liberté des médias publics et privés. Selon le Forum, «l'Armée nationale populaire (ANP) est une institution constitutionnelle dont la mission permanente est la préservation de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale, de l'unité et l'intégrité territoriale du pays». Il appelle également au «refus de toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays sous toutes ses formes». Parmi les mécanismes auxquels a appelé le forum, figure la nécessité de prendre «des mesures de rétablissement de confiance et de réunion des conditions du dialogue, telles

que la valorisation du hirk populaire, l'exclusion des symboles de l'ancien régime, l'ouverture du champ politique et médiatique et le respect des principes de la justice équitable et des droits et libertés individuelles et collectives». Abordant les mécanismes de redynamisation du dialogue national, le document du forum «a appelé à la constitution d'une instance de gestion de ce dialogue, composée de personnalités nationales consensuelles connues pour leur honnêteté, crédibilité et compétence scientifique», dont les membres sont choisis «dans un cadre consensuel entre les parties du dialogue avec l'exclusion des symboles de

l'ancien régime politique corrompu». Les participants à ce forum ont estimé que le dialogue «reste ouvert à toutes les parties politiques, économiques et sociales accompagnant le mouvement populaire ainsi que les jeunes et personnalités soutenant la révolte pacifique». Ces participants appellent en outre à la création d'«une instance nationale pour l'organisation et la supervision de l'élection présidentielle, et ce, dans le cadre d'un accord politique adopté à travers un dialogue national souverain», ayant pour mission «la supervision de toutes les étapes du processus électoral».

R. D.

Généralisation des caméras à toutes les wilayas

Protéger le citoyen et non le surveiller

Malgré les efforts déployés par les autorités pour remédier aux problèmes de sécurité qui hantent les citoyens depuis des années, les actes d'agressions, de vols et de crimes sont toujours nombreux. La criminalité prend des proportions alarmantes dans certaines villes algériennes, au point de devenir l'une des principales causes d'inquiétude des citoyens. Devant un taux qui monte en flèche, une délinquance qui fait l'éloge de la presse et des faits divers traumatisants qui font les gros titres des journaux, la situation semble inquiétante, en attestent les chiffres des services de sécurité. En effet, la criminalité est en train de plonger la société dans la

peur et l'insécurité. Vols, agressions physiques, viols, trafic de drogue, meurtres, sont autant de délits enregistrés par les services de l'ordre. Devenant ainsi un véritable phénomène de société, le taux de banditisme augmente de plus en plus. Cette recrudescence est observée dans plusieurs régions du pays, même les zones reculées ne sont pas épargnées. Dans ce sens, le ministre de l'Intérieur, Salah-Eddine Dahmoune, a révélé, à partir de Blida, la généralisation programmée à l'avenir du système de vidéosurveillance (ou caméras de surveillance) à toutes les wilayas du pays, en vue de préserver la sécurité des citoyens. «Ce projet (de vidéosurveillance,

ndlr), ayant profité à ses débuts à sept grandes wilayas du pays, sera généralisé à l'avenir à l'ensemble de wilayas», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration d'un nombre de structures sécuritaires, en compagnie du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba. Il a dévoilé, à ce propos, que des caméras de surveillance seront installées au niveau des boulevards et équipements publics «pour protéger le citoyen et non le surveiller», a-t-il relevé. L'opportunité a donné lieu à la présentation, au ministre, d'un exposé sur l'état d'avancement du projet du centre de contrôle de Sidi Lekbir

(Blida), dont la «mise en service est en attente d'une opération d'équipement», a-t-on indiqué sur place. «Une fois opérationnelle, la structure sera destinée à la sécurisation de l'ensemble des quartiers, rues et équipements publics de la wilaya», est-il signalé. Sur un autre plan, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a plaidé pour la généralisation de l'équipement des stades de football du pays (anciens et nouveaux) en caméras de surveillance, en donnant la priorité, a-t-il dit, «aux grands stades, à l'instar de celui de Mustapha-Tchaker, actuellement doté de 30 caméras de surveillance, outre ceux de Baraki et

Tizi-Ouzou», a-t-il ajouté. Selon M. Dahmoune, cette opération, entrant dans les prérogatives de la direction générale de la Sûreté nationale «s'inscrit au titre des mesures préventives visant l'éradication du phénomène de la violence dans les stades. Un dossier bénéficiant de la plus grande attention de la part du gouvernement». «Ces mesures préventives s'ajoutent à de nombreuses actions de sensibilisation, mises en œuvre par les services de sécurité pour faire face à la violence dans les stades, avec le soutien d'une batterie de mesures légales», a souligné le ministre.

Meriem Benchaouia

Après une semaine de répit pour les petites bourses

Les marchands de légumes décident à leur guise des prix

■ Les marchands augmentent et baissent les prix sur un coup de tête. Il y a une semaine, une baisse des prix des fruits et légumes a été observée dans les différents marchés de la capitale mais depuis quelques jours, les prix ont été revus à la hausse.

Par Thinhinene Khouchi

Les commerçants n'ont pas de justificatif valable pour la hausse observée ces derniers jours dans les marchés de la capitale. En effet, il y a une semaine, les petites bourses ont pu s'offrir enfin un repas équilibré et des fruits, mais ces cinq derniers jours, les commerçants ont décidé d'augmenter les prix de leurs fruits et surtout ceux des légumes. Au grand désarroi des citoyens qui commençaient tout juste à souffler, les prix des aliments de large consommation augmentent déjà. Aux marchés Clauzel, Meissonnier, de Chérage, Ain Benian, Zéralda, une seule question revient chez tous : «*qu'est-ce qui s'est passé pour que les prix augmentent aussi vite*». Faisant un tour aux marchés Clauzel et Meissonnier, du côté des légumes, la tomate est vendue à 85 DA chez certains tandis que d'autres la vendent à 95 DA justifiant ce prix que : «*cette dernière est de bonne qualité*». La pomme de terre n'est pas à moins de 65 DA. Les oignons affichés à 45 DA il y a une semaine sont à 70 DA le kilo aujourd'hui. La courgette qui se vendait il y a quelques jours à 60 DA, a vu son prix complètement

doublé s'affichant désormais à 100 DA, une augmentation qui reste sans explications. Les carottes sont cédées entre 90 DA et 105 DA. La salade à 120 DA le kilo. En plein saison, les poivrons à 110 et les haricots verts à 160 DA haricots rouges à 200 DA. Au marché Clauzel, devant un vendeur de légumes réputés pour ces prix inférieurs à ceux des autres commerçants, un père de famille nous confie que cette hausse décidée sur un coup de tête commence vraiment à jouer sur le moral. «*C'est vraiment du n'importe quoi, on baisse et on augmente du jour au lendemain*». «*Regardez ! la semaine passée, le courgette était descendue jusqu'à 60 DA le kilo, là elle est à 100 DA et elle est de qualité moindre*», nous confie un père de famille. Voulant justifier cette hausse soudaine, un commerçant nous dira que «*même nous on ne sait pas, tout se passe au niveau du marché de gros*». Notre interlocuteur ajoutera qu'«*on ne fait que suivre les prix de gros, si ils augmentent on augmente et s'ils baissent les prix, on fait de même, la preuve, la semaine passée tous les prix avaient été revus à la baisse*». Du côté des fruits, la hausse est aussi présente, la banane est



proposée à 190 DA contrairement à il y a une semaine à 170 DA. De son côté, la fraise s'affiche à 140 DA chez certains marchands et 120 DA chez d'autres d'après l'état du fruit. Le prix de la pomme locale a lui aussi été retouché passant en quelques jours de 160 à 200 DA. La pastèque est proposée à 35 DA le kilo et les figues à 250 DA, les pêches à 180 DA. Même constat du côté des viandes. En effet, le prix de la viande blanche est passé de 230 DA/kg il y a juste une semaine à 250 DA le kilo. La viande de dinde à 850 DA le kilo.

La viande ovine locale est proposée à 1 400 DA et la viande bovine à 1 300 DA. Comme à chaque fois, les commerçants de ce marché disent ne pas être responsables de cette cherté, chose qui n'est pas vraie, ils rejettent tous la faute sur les grossistes. Un des commerçants nous explique que «*ce n'est pas nous les blâmes, ce sont les grossistes qui augmentent à chaque fois les prix*». Un autre commerçant nous affirme qu'il est aussi surpris que ses clients mais qu'il est obligé de suivre.

T. K.

Affaires religieuses

Plus de 2 400 logements affectés aux imams

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a fait état, dimanche à Alger, de l'affectation de 2 440 logements, toutes formules confondues, à des imams, annonçant la réception prochaine d'un «*grand quota de logements*» au profit du secteur. Lors d'une rencontre avec les cadres et responsables du secteur, le ministre a indiqué que 2 440 unités de logement, toutes formules confondues, avaient été affectées à des imams et qu'un autre

«*quota de logements tout aussi important*» sera réceptionné prochainement. A cette occasion, M. Belmahdi a exhorté les imams à «*être un exemple et un modèle à suivre en termes d'engagement vis-à-vis de la fonction pour laquelle ils sont rétribués et à favoriser la mission de proximité au niveau de leurs quartiers et de leurs mosquées au service de la patrie*». Par ailleurs, le ministre a fait savoir concernant le projet de loi criminalisant les agressions contre les imams, que ce texte

«*était en cours d'étude et verra le jour bientôt*». Concernant le choix des membres de la commission du Hadj, M. Belmahdi a affirmé qu'«*il ne s'agit ni d'un privilège, ni d'un monopole*», soutenant que ce choix procède de «*la recherche de compétences aptes à opérer le changement et réaliser un saut qualitatif au profit des pèlerins algériens aux Lieux Saints*». Sur un autre registre, M. Belmahdi a déclaré que son département «*avait récupéré des centaines voire des milliers de*

«*biens wakfs et poursuit ses actions en justice pour en récupérer d'autres*», appelant les responsables à fournir davantage d'efforts pour ériger ces biens en source de richesse pour le pays. Evoquant la conjoncture actuelle, le ministre a estimé que l'Algérie était confrontée à de «*grands défis*», invitant les cadres du secteur des Affaires religieuses à «*œuvrer ensemble pour être un vecteur de propagation de la sérénité et à contribuer à mener l'Algérie à bon port*». Hani Y.

Tizi-Ouzou/Ain El Hammam

Démolition cette semaine de deux immeubles menacés par un glissement de terrain

Les travaux de démolition des deux immeubles menacés par un glissement de terrain dans la ville de Ain El Hammam (50 km au sud-est de Tizi-Ouzou) seront lancés cette semaine, a annoncé dimanche à l'APS le wali Mahmoud Djamaa. Rassurant la population locale que ce problème a été pris en charge, M. Djamaa a indiqué qu'une entreprise a été choisie pour entamer les travaux de démolition des deux immeubles sis sur le boulevard colonel Amirouche, qui représentent une menace pour les citoyens de cette localité. «*Nous avons instruit le secrétaire*

«*général de wilaya et le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, d'installer cette entreprise au courant de cette semaine afin qu'elle puisse engager aussitôt le chantier de démolition*», a-t-il ajouté. S'agissant de la première entreprise qui était réquisitionnée pour prendre en charge ce glissement de terrain, le wali a souligné qu'il s'agissait de l'Entreprise nationale d'intervention et de rénovation (ENIR), qui a été choisie en juin dernier. «*La réquisition et la convention pour l'entame de travaux de démolition ont été signées mais malheureusement*

«*l'ENIR s'est désistée suite à des problèmes internes à cette entreprise*», a-t-il expliqué. Le président de l'Assemblée populaire communale de Ain El Hammam, Ould Taleb Lyazid, a signé plusieurs arrêtés en prévision du lancement des travaux de démolition, dont celui portant «*déplacements temporaire de l'arrêt des fourgons Ath Menguellet*», «*la fermeture temporaire à la circulation sur ce le boulevard colonel Amirouche*» et «*une interdiction d'occupation pour habitation et à tout autre utilisation des deux bâtiments déstabilisés par le glissement*». M. Djamaa a rassuré

par la même occasion que le glissement de terrain qui touche la ville de Azazga (30 km à l'est de Tizi-Ouzou) sera également pris en charge. Le glissement de terrain de Ain El Hammam, dont les premiers signes ont été constatés en 1967, a connu une réactivation en 2009 avec une évolution continue. Il touche une superficie de plus de 23,5 ha et affecte une pente fortement urbanisée, selon une étude réalisée par deux spécialistes, Lynda Djerbal de l'université de Bab Ezzouar (Alger) et Bachir Melbouci de l'université de Tizi-Ouzou. Le site affecté subit une intense érosion superficielle

LA QUESTION DU JOUR

Le spectre de la guerre par erreur

Suite de la page une

Dans ce cas pourtant, ces derniers n'ont pas assorti leur mise en garde d'un ultimatum. Ils se sont contentés de faire savoir aux Britanniques ce qui leur arriverait s'ils ne relâchaient pas leur bateau au bout de quelques jours. Les Britanniques ne sont d'ailleurs pas les seuls à craindre leur passage à l'acte, les sachant gens de parole. C'est aussi le cas des Français, dont le président a pris langue avec son homologue iranien pour obtenir de lui que le moins la riposte promise n'ait pas lieu dans l'immédiat. Les deux hommes ont convenu par la même occasion de reprendre leur discussion dès le 15 juillet, au lendemain donc de la fête nationale française. Les Britanniques ont justifié ce qu'il faut bien appeler un acte de piraterie par une décision de l'Union européenne, eux qui pourtant se préparent à quitter celle-ci, et dont une partie des députés ont ostensiblement tourné le dos à l'hymne européen lors de la séance inaugurale du Parlement. De tous les pays européens, seule la Grande-Bretagne, peut-être seulement par solidarité avec Gibraltar, a salué l'arraisonnement. Du côté de l'administration américaine, il n'y a eu que le vau-lu-guerre John Bolton pour faire de même. Cet épisode constitue un bon exemple de ce que peut être une nouvelle guerre dans le Golfe éclatant par suite d'un acte inconsidéré, en apparence minime, mais susceptible, dans un contexte de grande tension, comme c'est le cas aujourd'hui, d'enclencher un processus inexorable. Il fait penser au tir de missile américain qui le 3 juillet 1988 dans le Golfe a abattu par erreur un avion de ligne iranien, causant l'une des plus grandes catastrophes de l'histoire de l'aviation. A cette époque l'Irak, encore en guerre contre l'Irak, mais tout autant qu'aujourd'hui en butte à l'hostilité américaine, n'avait pas riposté. Le même incident mais se produisant aujourd'hui mettrait probablement le feu aux poudres. Cependant, la différence avec l'arraisonnement de Gibraltar, c'est que celui-ci n'est pas une erreur, mais d'une part un acte délibéré, et de l'autre quelque chose qui n'est pas définitif. Il le deviendrait d'une certaine façon en revanche, si le gouvernement de Gibraltar décidait de ne pas relâcher le pétrolier iranien, obligeant de ce fait les Iraniens à leur répondre dans le même style. M. H.

dû essentiellement au ruissellement des eaux de pluies et la surcharge du site par des constructions, selon la recherche consacrée à la caractérisation du glissement de terrain de Ain El Hammam.

Younès H.

La ZLECAf permettra de créer un environnement d'investissements

Une Zone de libre-échange pour la prospérité de l'Afrique

■ La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) permettra de créer un environnement favorisant les investissements pour la prospérité de l'Afrique en vue de réaliser l'aspiration de ses peuples au progrès, ont affirmé, hier à Niamey, des chefs d'Etat africains.

Par Hacène B.

«**L**a ZLECAf servira à créer un environnement d'investissements pour la prospérité de l'Afrique pour réaliser l'aspiration de nos peuples au progrès», a indiqué le président égyptien et président en exercice de l'Union africaine, Abdelattah al Sissi, lors du 12^e Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. Il a ajouté qu'avec l'entrée en vigueur de la ZLECAf (30 mai 2019), «nous sommes sur la bonne voie pour réaliser l'intégration économique du continent», précisant qu'elle servira à améliorer les échanges intra-africains et la complémentarité. Le président égyptien a indiqué, par ailleurs, que la ZLECAf permettra

de renforcer «notre position sur la scène internationale et concrétiser ainsi le rêve des pères fondateurs». De son côté, le président nigérien, Mouhamadou Issoufou, a indiqué que la concrétisation de ce projet montrait l'intérêt que «nos Etats et nos peuples attachent à l'accroissement des échanges intra-africains», ajoutant que cette zone offrirait un potentiel immense aux entreprises africaines. Pour lui, la ZLECAf représentait un des processus de l'intégration économique du continent pour la renaissance de l'Afrique ainsi que l'affirmation de l'identité africaine.

Les travaux du 12^e Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont débuté hier à Niamey, consacrés exclusivement au lancement opérationnel de la ZLECAf. Le Premier ministre Nouredine Bedoui représente le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah à ce sommet extraordinaire. M. Bedoui est accompagné du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum ainsi que du ministre du Commerce, Saïd Djellab. Lors du Sommet de Kigali tenu en mars 2018, les Etats membres de l'UA signataires de l'Accord portant création de la ZLECAf ont donné un signal fort pour la consolidation et le renforcement des échanges commerciaux intra-africains dans l'objectif de la création d'un marché africain unique. L'idée de la création la ZLECAf avait été déclinée dans le Traité d'Abudja en 1991, qui dispose que les Etats africains doivent renforcer leurs Communautés économiques régionales (CER) en intégrant et en coordonnant leurs politiques commerciales.

Faki Mahamat : la ZLECAf contribuera à consolider la paix et à assurer la prospérité de l'Afrique

La Zone de libre-échange



continentale africaine (ZLECAf) contribuera à consolider la paix et à assurer la prospérité de l'Afrique, a indiqué, hier à Niamey (Niger), le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat. Intervenant à l'ouverture des travaux du 12^e Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, M. Mahamat a indiqué que la ZLECAf servira à consolider la paix et à assurer la prospérité, relevant que c'est un «projet emblématique et une inestimable réalisation».

Il a indiqué que 54 pays (sur 55 membres de l'UA) ont signé l'accord de la ZLECAf et 27 ratifications ont été enregistrées, affirmant que la croissance économique du continent

devra «être plus rapide vu son remarquable potentiel». Pour lui, elle va favoriser l'échange, l'émancipation de la femme et la prospérité notamment pour la jeunesse, ajoutant que son entrée dans sa phase opérationnelle permettra la réalisation des infrastructures pour l'interconnectivité des territoires. De son côté, le commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Smail Chergui, a indiqué que la ZLECAf apportera une «très grande contribution à la paix et à la stabilité de l'Afrique», ajoutant qu'elle permettra aux échanges de se multiplier.

«Son impact économique et social sera évident donc, nous aurons énormément de gains en matière d'emploi et de mobilité de main-d'œuvre», a-t-il dit,

relevant qu'il y a une détermination politique des Etats membres pour donner un souffle à cette intégration africaine.

La ZLECAf est entrée en vigueur le 30 mai dernier, dans l'objectif de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent, basé sur la libre-circulation des activités et des investissements. Très attendu, cet espace constitue un marché de 1,2 milliard de personnes et créera un marché de 3 000 milliards de dollars, sans aucun droit de douane ni restriction à la frontière, selon les données fournies par ses concepteurs.

H. B./APS

Accidents de la route

Baisse de plus de 10% durant les 5 premiers mois

Le nombre d'accidents de la circulation a baissé sensiblement de 10,37%, à travers le territoire national, durant les 5 premiers mois de 2019, par rapport à la même période de l'année écoulée, indique, hier, dans un communiqué, le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), qui lance une campagne nationale de sensibilisation sur les conséquences de ces accidents. Tout en précisant que «le facteur humain demeure la première cause de ces accidents avec un taux de 92,33%», la Gendarmerie

nationale souligne que «les résultats positifs enregistrés reflètent les efforts déployés dans le domaine de la sécurité routière par ses unités». Afin de réduire davantage le nombre de ces accidents, cette institution a lancé, à compter d'hier, une campagne nationale de sensibilisation, sous le slogan «Pour des vacances sans accidents de la route, respectez les règles de la conduite» qui s'étale jusqu'au 31 août 2019. Cette campagne «concentrera les efforts sur la sensibilisation contre les risques de l'excès de vitesse, le dépassement dangereux, le non-respect de la distance de sécurité, les manœuvres dangereuses, la conduite à gauche, la fatigue, l'épuisement et leur impact sur la capacité à conduire ainsi que le non port du casque de sécurité pour les conducteurs de motocyclettes», précise la même source. Pour ce faire, les usagers de la route seront «accompagnés», en particulier les jeunes, et ce, dans le but de «préserver leur sécurité et celle de leurs familles où qu'ils soient», ajoute le communiqué, soulignant «la grande

circulation» des véhicules à travers le réseau routier, dans toutes les wilayas du pays durant chaque saison estivale.

«Ces circulations ont lieu sur de longues distances et s'accompagnent d'un grand nombre de facteurs qui influent sur la sécurité routière, tels que la fatigue, l'épuisement et le sommeil», souligne la GN, invitant les citoyens et les usagers de la route à «respecter le code de la route et les règles de la bonne conduite, et éviter l'excès de vitesse pour préserver leur sécurité et celle des autres». K. L.

Métro d'Alger Lancement prochain de la réalisation du tronçon Place des Martyrs-Bab El Oued

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a fait savoir, samedi à Alger, que le gouvernement avait donné son aval pour le lancement dans «les mois à venir» de la réalisation du tronçon du métro d'Alger reliant la place des Martyrs à Bab El Oued. S'exprimant en marge de la visite de travail et d'inspection des projets de son secteur dans la wilaya d'Alger, le ministre a précisé que les travaux d'extension du métro d'Alger du côté Est étaient «très avancés», ajoutant que le gouvernement avait donné son aval pour le lancement, dans les prochains jours, de la réalisation du tronçon reliant la station de la place de Martyrs à Bab El Oued, et ce, dans le cadre de l'extension du métro du côté Ouest. Les travaux d'extension du côté Est sont en cours de réalisation par le Groupe public Cosider qui s'est vu confier également la réalisation de deux tronçons reliant El Harrach à l'aéroport international Houari Boumediene, et la cité Ain Naadja à Baraki, a-t-il poursuivi. Le lancement de ce tronçon désengorgera «sans doute» le côté Ouest de la capitale qui connaît un trafic routier intense et «de grands problèmes» de circulation quotidienne des citoyens, a conclu M. Kouraba. O. B.

Selon une enquête de l'ONS

Hausse de l'activité industrielle

■ L'activité industrielle algérienne a connu une hausse, durant le 1^{er} trimestre 2019. Cette amélioration a été plus prononcée selon les patrons du secteur privé, a indiqué une enquête d'opinion menée par l'Office national des statistiques (ONS), auprès d'industriels publics et privés.

Par Salem K.

Plus de la moitié des enquêtés du secteur public et 77% de ceux du privé ont déclaré avoir utilisé leurs capacités de production à plus de 75%, relève l'enquête, qui précise que la hausse de l'activité avait concerné notamment les secteurs des mines et carrières, des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMEE) et chimie. La demande des produits fabriqués a connu également une hausse durant les trois premiers mois 2019, selon les chefs d'entreprises privées, notamment, ceux des ISMEE, de la Chimie et l'agro-alimentaire, alors qu'aux yeux du public il s'agit d'une stabilisation. La majorité des chefs d'entreprises du secteur économique national a déclaré avoir satisfait toutes les commandes reçues durant les trois premiers mois de l'année 2019. Concernant le niveau d'approvisionnement en matières premières, il a été inférieur à la demande exprimée, selon plus de 40% des enquêtés du secteur public et près de 9% de ceux du privé. Cela a engendré des ruptures de stocks à près de 10% des premiers et à 6% des seconds, induisant des arrêts de travail dans les deux secteurs, mais de courte durée, pour la plus part des concernés. Plus de 12% des représentants du secteur public et près de 11% de

ceux du privé ont déclaré avoir connu des pannes d'électricité, engendrant des arrêts de travail de moins de six jours selon la plupart du premier secteur et allant jusqu'à 12 jours pour plus de 48% du second. Pour l'approvisionnement en eau, il a été suffisant selon la majorité des chefs d'entreprises des deux secteurs, selon les résultats de l'enquête.

Main-d'œuvre : hausse chez le privé, stabilité chez le public

Concernant l'emploi, les chefs d'entreprises enquêtés du secteur privé ont déclaré une hausse de leurs effectifs durant les trois premiers mois de l'année en cours, alors que ceux du secteur public ont fait part d'une stabilité. La plupart des enquêtés jugent le niveau de qualification du personnel «suffisant». Par ailleurs, plus de 20% des patrons des entreprises publiques et près de 10% de ceux du privé ont déclaré avoir trouvé des difficultés à recruter, notamment du personnel d'encadrement et de maîtrise. Cependant près de 60% des enquêtés du secteur public pensent que même s'ils recrutaient du personnel supplémentaire, cela n'augmentera pas davantage le volume de leur production actuelle, a fait savoir l'Office. Pour des raisons, essentiellement, de vétusté et de surutilisation des équipements, plus de 34% du potentiel de production du secteur public et plus de 28% de



celui du privé ont connu des pannes durant le premier trimestre 2019. Plus de la moitié des enquêtés des deux secteurs ont remis en marche leurs équipements. S'agissant de l'état de trésorerie, il est jugé «bon» par 42% des chefs d'entreprises du secteur public et par près de 8% de ceux du privé, il est «normal» selon 46% des premiers et de près de 82% des seconds. En

terme de financement, plus de 12% des chefs d'entreprises ont recouru à des crédits bancaires et la plupart n'a pas trouvé de difficultés à les contracter. Par ailleurs, les chefs d'entreprises des deux secteurs concernés par l'enquête ont affirmé que l'allongement des délais de recouvrement des créances, les charges élevées, le remboursement des emprunts ont continué d'influer

sur l'état de la trésorerie, soit le même constant que celui de dernier trimestre de 2018. Côté prévisions, les chefs d'entreprises des deux secteurs qui ont été touchés par l'enquête prévoient une hausse de la production, de la demande et des effectifs. Ils prévoient également une stabilité des prix de ventes et ils envisagent, par ailleurs, de bonnes perspectives de leur trésorerie. M. O. /APS

Marché des assurances

Un chiffre d'affaires de plus de 42 milliards DA

Le marché national des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 42,56 milliards de dinars (mds DA) au 31 mars 2019, contre 39,75 mds DA durant la même période de 2018, soit une hausse de 7,1%, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA). Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances de dommages s'est établi à plus de 37,74 mds DA contre 35,55 mds DA à la même période de 2018, soit un accroissement de 6,2%, a précisé la même source sur son site web. Pour sa part, les assurances de personnes ont enregistré une hausse «assez remarquable» de 14,9% en se chiffrant à 3,97 mds DA, contre 3,45 mds DA. Par branche des assurances de dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile reste encore le plus important avec 21,59 mds DA durant le premier trimestre de l'exercice 2019, contre 20,79 mds DA, durant le premier trimestre de 2018 (+3,8%). La branche automobile détient ainsi 57,2% du portefeuille des assurances de dommages. Pour ce qui est de la branche Incendie et Risques Divers (IRD), elle a réalisé un chiffre d'affaires de 13,30 mds DA, contre 12,24 mds DA, en hausse de 8,7% entre les deux périodes de comparaison. Concernant la branche Transports, son chiffre d'affaires a progressé de 17,4% pour atteindre 1,54 mds DA contre 1,31 mds, durant la même période de 2018. C'est la sous-branche «transport aérien» qui a tiré vers le haut le chiffre d'affaires de

l'assurance Transport, avec un chiffre d'affaires de plus de 266 millions de DA, contre 16,77 millions DA, en hausse de 1489,6% entre les deux périodes de comparaison. La bonne performance enregistrée par la sous-branche «transport aérien» est générée par le «Corps aérien», en raison de la souscription de nouveaux contrats d'assurances couvrant les hélicoptères de la Protection civile, explique le CNA. En revanche, le Transport maritime qui a dominé la branche Transport avec un chiffre d'affaires de plus de 845 millions DA au 31 mars dernier, a connu baisse, bien que minime, par rapport à la même période de 2018 (852,82 millions DA). En outre, la branche Assurance agricole, a enregistré une hausse du chiffre d'affaires de près de 12% pour atteindre 700 millions DA au 31 mars dernier contre plus de 625 millions DA, durant la même période de 2018. La sous-branche «Production végétale», dont la part est de 37%, a évolué de 48,1%. Pareillement, la sous-branche «production animale» a progressé de 4,6%, tirée, principalement, par la hausse de la «Multirisque bovine» (+38,6%) et la «Multirisque caprine» (+184%), en raison de l'apparition de maladies à grande échelle (peste des petits ruminants, notamment) qui ont contraint les éleveurs à s'assurer. S'ajoute à cela la politique empruntée par la société du marché national des assurances, relativement à l'amélioration de la presta-

tion de service, à travers la réduction des délais de règlement des sinistres, qui a encouragé l'adhésion à l'assurance «Agricole». La branche des assurances des crédits a, quant à elle, marqué une hausse de 5,5% avec un chiffre d'affaires de près de 600 millions DA, contre plus de 566 millions DA, générée, essentiellement, par la sous-branche «Crédit immobilier» qui croît de 15%, compte tenu de l'importance des montants de crédits accordés par certaines banques.

Prédominance des sociétés publiques

Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont ratifié 70,64% du chiffre d'affaires global du secteur des assurances de dommages en atteignant 26,66 mds DA, contre 10,23 mds DA pour les sociétés privées (27,10% du marché) et 840 millions DA pour les sociétés mixtes (2,26%). Il est observé que la branche automobile a tiré vers le haut le chiffre d'affaires des sociétés privées (33,5% du chiffre d'affaires global de ce type d'assurance). Par ailleurs, le rapport du Conseil national des assurances a révélé que les sinistres réglés pour les assurances des dommages, se sont établis à 20,52 mds DA au 31 mars 2019, contre 18,15 mds DA, à fin mars 2018, soit une évolution de 13,1%. Cette progression est due aux branches «Incendie,

Risques divers», «Risques agricoles» et «Automobile» avec des taux respectifs de 117,6%, 8,8% et 3,1%. En parallèle, les branches «assurance transport» et «assurance crédit» ont régressé, respectivement, de 79,9% et 89,8%. Pour ce qui est des sinistres à payer, ils se chiffrent à 72,30 mds DA, contre 75,97 mds DA à fin mars 2018, soit une baisse de 4,8%. Cette régression est due à la baisse constatée au niveau de toutes les branches, à l'exception de la branche «automobile» en hausse de 1,6%. Par ailleurs, les assurances de personnes ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 15% en s'établissant à 3,9 mds DA contre 3,45 mds DA. Au 31 mars dernier, les sociétés privées ont assuré une part de 27% du total du marché des assurances de personnes avec un chiffre d'affaires de plus d'un (01) milliard de DA, en progression de 22,2% par rapport à la même période de 2018. Les sociétés d'assurances de personnes ont réglé, au 31 mars dernier, plus d'un (01) milliard de DA, dont 77,4% consacré à la branche «Prévoyance collective», suivie de la branche «Vie-décès» avec 16% de part. Les indemnisations au premier trimestre 2019, ont marqué une hausse de 65,8%, conséquence de la progression du montant des sinistres réglés au titre des branches «Accident», «Prévoyance collective», «Vie-décès» et «Maladie» avec 337,1%, 88,1%, 53,5% et 36,1%, respectivement. Salem K.

Laghouat

Plus de 9 milliards DA pour le développement du secteur des Ressources en eau

■ Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, a fait état à Laghouat d'un financement de 9,2 milliards DA retenu pour le secteur des Ressources en eau dans la wilaya de Laghouat.

Par Nabila T.

Le financement est réservé à la concrétisation de projets destinés à l'amélioration de l'alimentation en eau potable et la protection des villes contre les inondations, a précisé le ministre, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. M. Hamam a fait savoir, à ce titre, qu'il sera procédé à l'approvisionnement en eau potable (AEP), à la faveur d'une opération de quatre milliards DA sur le programme de 2020, des communes de Oued-M'zi, Tadjemout et El-Kheneg à partir du barrage de Seklafa, signalant, toutefois, que «*l'étude devra faire l'objet d'un examen approfondi et précis*». Une enveloppe de 4,4 milliards DA est consacrée à la réhabilitation des réseaux d'eau potable, à la faveur des programmes de l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE), et près de 400 millions DA sont destinés à l'AEP du groupement urbain de Bouzbaïer, à l'extrême Sud de la wilaya. S'agissant des

la protection des villes des inondations, le ministre des Ressources en eau a annoncé l'octroi de 300 millions DA pour chacune des institutions, à savoir, l'Algérienne des eaux et de l'Office national d'assainissement (ONA), pour la réalisation de travaux de nettoyage et d'entretien des réseaux et des Oueds des communes de la wilaya de Laghouat. Ali Hamam a, par ailleurs, appelé à finaliser les études techniques pour la réalisation de la 4^e tranche du projet de la protection des villes de Laghouat et d'Aflou contre les inondations, en prévision de son inscription au programme de 2020. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'identifier les contraintes réelles liées notamment aux volets de stockage de l'eau et signaler les besoins de la wilaya en matière de forages, en vue de leur prise en charge. Le ministre avait suivi auparavant un exposé sur la situation du secteur dans la wilaya de Laghouat, qui assure actuellement la gestion de 48



opérations de développement, tous programmes confondus, dont six ont été livrées et 26 autres devant l'être vers la fin de 2019. Le ministre des

Ressources en eau poursuivra dimanche sa visite de travail dans la wilaya de Laghouat par l'inspection de projets et installations relevant de son départe-

ment au niveau des communes d'Aflou, Oued-M'zi et Tadjemout.

N. T.

Tissemsilt

Un feu détruit plus de 6 ha d'arbres à la forêt de Beni Hayane

UN INCENDIE, qui s'est déclaré à la forêt de Beni Hayane dans la commune de Sidi Boutouchent (Tissemsilt), a détruit plus de 6 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris des services de la Protection civile. Ce feu a ravagé des arbres de pin d'Alep et de chêne vert, a-t-on indiqué, soulignant que des agents des unités secondaires de la protection civile des dairas de Theniet El Had et de Khemisti ont réussi, en compagnie d'éléments de la Conservation des forêts, à éteindre les flammes en deux heures. Cette intervention a permis de sauver de vastes espaces de cette forêt distante de 11 km de la commune de Sidi Boutouchent qui se distingue par son couvert végétal, surtout les espèces de pin d'Alep et le chêne liège. La Conservation des forêts de la wilaya a mobilisé, en collaboration avec des instances dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de forêt pour la saison 2019, des moyens humains et matériels importants dont 14 équipes mobiles disposant de plus de 900 cadres et agents de la Protection civile et du secteur des forêts, en plus de 20 camions citernes, 8 véhicules tout-terrain, 24 véhicules et 92 engins de différents volumes et poids relevant de la Protection civile.

R. R.

Ghardaïa

Lancement de la réalisation d'écoles primaires dans les nouveaux quartiers urbains

Un projet de réalisation de quatre écoles primaires de type (D) dans les nouveaux quartiers urbains créés dans la vallée du M'zab a été lancé pour permettre un rapprochement des écoles de la population, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya de Ghardaïa. Ces écoles, implantées dans les nouveaux tissus urbains récemment créés dans la commune de Ghardaïa (Oued N'Chou et Bouhraoua) et celle de Bounoura (Belvédère), seront réalisées dans le cadre du programme de l'habitat intégré (2019) ini-

tié par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour un montant de près de 360 millions DA, a indiqué à l'APS le directeur des équipements publics (DEP), Fouad Aissi. Cet investissement porte principalement sur l'étude, le suivi et la réalisation de 12 classes, une grande salle polyvalente, un bloc sanitaire, une cours, un bloc administratif ainsi qu'un mur de clôture pour chaque école, a détaillé le DEP. La réception de ces écoles, prévue avant la fin de l'année en cours, permettra de renforcer les struc-

tures scolaires existantes, d'améliorer les conditions de scolarisation, de réduire la déperdition scolaire et de porter des solutions liées essentiellement à la surcharge des classes, notamment dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes, a-t-il expliqué. La wilaya de Ghardaïa compte actuellement 31 lycées, 66 Collèges d'enseignement moyen et 188 écoles primaires dotées de cantine scolaire.

Anissa H. /APS

Tébessa

Attribution de 1000 logements publics locatifs au nouveau pôle urbain Doukane

Les clés de 1000 logements publics locatifs (LPL), réalisés au nouveau pôle urbain Doukane dans la wilaya de Tébessa ont été remises à leurs bénéficiaires, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la 57^e Fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on constaté. La cérémonie d'attribution de ces habitations, tenue sur le site de Doukane été présidée

par des autorités locales dans une atmosphère de joie créée par les bénéficiaires dont la plupart attendait les clés de leurs logements depuis des années. Certains bénéficiaires approchés par l'APS, ont exprimé leur satisfaction de voir se voir livrer «*enfin*» leurs maisons. De son côté, le wali Moulati Attalal a appelé les responsables concernés à intensifier les efforts pour

le parachèvement des travaux des habitations à travers l'ensemble des chantiers ouverts dans la wilaya qui comptent environ 11 000 unités, tous segments confondus. Il a dans ce contexte mis l'accent sur l'importance de réceptionner l'ensemble des chantiers de logements «*dans les délais impartis*», ajoutant que l'affichage d'une seconde liste de bénéficiaires de

logements LPL totalisant 1 400 noms se fera, «*au deuxième semestre de l'année en cours*». Il a détaillé que ce programme de logements est phase de finalisation des dossiers des futurs bénéficiaires sur le plan administratif et à l'étape des travaux d'aménagement extérieur qui avancent à un rythme jugé «*appréciable*», sur chantier.

D. Y.

Ouargla/ Réseau d'électricité

Renforcement des brigades d'intervention pour veiller au bon fonctionnement

Les brigades d'intervention de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans la wilaya de Ouargla ont été renforcées par de nouveaux éléments pour veiller au bon fonctionnement du réseau, notamment durant la période estivale, selon un communiqué de l'entreprise. Dix-neuf brigades ont été mobilisées dans le but d'assurer 24h/24 et le long de la semaine un servi-

ce public de qualité, dont l'approvisionnement régulier en énergie électrique, la réparation des pannes pouvant survenir, suite à l'augmentation de la consommation électrique, du fait des fortes chaleurs et des vents cycliques, influant négativement sur le réseau de distribution. Selon les services de la Sonelgaz de Ouargla, une augmentation de 41 Gigawatts de la consommation élec-

trique a été relevée durant le mois de juin dernier, soit une hausse de 19% par rapport à la même période de l'année dernière. Le communiqué de la Sonelgaz fait état, en outre, d'une amélioration remarquable du réseau électrique de la wilaya, notamment en termes de réduction des pannes, à la faveur des investissements consentis ces cinq dernières années.

S. H.

Sahara occidental

La RASD est «un acteur-clé» dans la lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme

■ Le représentant du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya, a mis en exergue les efforts déployés par la République arabe sahraouie démocratique (RASD) pour lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue, soutenant qu'elle demeure «un acteur clé» dans la lutte contre ces fléaux dans la région.

Par Farid M.

Intervenant lors d'un atelier organisé vendredi par la délégation sahraouie en Espagne dans le cadre des réunions préparatoires de la 44^e édition de la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco), prévue en novembre à Vitoria-Gasteiz, M. Bouchraya a mis en exergue «l'expérience des forces de sécurité sahraouies et l'engagement de la RASD en faveur de la stabilité et de la paix dans la région». Le représentant du Front Polisario a souligné, lors de son intervention, que cette expérience et cet engagement sont des arguments essentiels pour la mise en œuvre des stratégies continentales et internationales. M. Bouchraya a déploré, cependant, la vision stratégique limitée de l'Union européenne (UE) dans la région en ne reconnaissant pas la RASD comme un élément essentiel pour lutter contre les maux qui affectent l'Afrique du Nord et le sud de l'Europe. «L'Union européenne ne peut



Le représentant du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya

pas continuer à sous-estimer l'Etat sahraoui dans la région», a précisé le diplomate sahraoui. «Avec des moyens propres et modestes, l'Etat sahraoui met en œuvre d'importantes mesures de sécurité», a-t-il ajouté. Dans le cadre de ces préparatifs pour l'Eucoco, la Coordination euro-

péenne des comités de soutien au peuple sahraoui s'est engagée à intensifier les actions de sensibilisation vis-à-vis de la cause sahraouie et à mobiliser l'opinion publique pour que la communauté internationale intervienne contre la violation des droits de l'Homme et le pillage

des ressources au Sahara occidental occupé. Réunis à Vitoria-Gasteiz, les membres de la Coordination européenne ont appelé à intensifier la bataille internationale, à mobiliser l'opinion publique pour que la communauté internationale intervienne contre la violation des droits

de l'Homme et le pillage des ressources au Sahara occidental occupé par le Maroc ainsi qu'à agir pour faire respecter les résolutions de l'ONU et de l'Union africaine (UA) prévoyant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

F. M./APS

Tunisie

Le taux d'inflation se replie à 6,8%

Le taux d'inflation a baissé en Tunisie de 6,8%, en juin 2019, contre 7% en mai et 7,5% en décembre, grâce essentiellement à une décélération du rythme d'augmentation des prix de l'alimentation de 7,3% à 6%, selon les données publiées par l'INS. Par ailleurs, les prix des produits libres (non administrés) augmentent de 7,3%, contre 5,1% pour les prix administrés. Les produits non alimentaires libres ont connu une augmentation de 6,8%, contre 2,4% pour l'alimentaire administré. Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) augmente à un niveau de 7%, alors qu'il était de 6,7% en mai et de 6,8% en avril 2019. La hausse des prix de l'alimentation, est expliquée par l'augmentation des prix des œufs de 17,9%, des légumes frais de 11,5%, des produits laitiers de 9,4% et des viandes de 6,1%. Sur un an, les prix du groupe transport augmentent à un taux de 9,2%, en raison de la hausse des prix des véhicules de 8,1%, des coûts d'utilisation des véhicules (pièces de rechanges et carburants) de 10,3% et des services de transport de 8,4%. Sur un mois (juin 2019), les prix à la consommation augmentent de 0,3%, contre 0,5% en mai 2019, en raison de la hausse des prix des articles d'habillement de 2%, des services de restauration et hôtellerie de 2,3% et des services

de santé de 1,9%. L'enchérissement des produits d'habillement est expliqué par celui des vêtements pour femmes de 2,3% et des chaussures pour hommes de 2,2%. Les prix des produits et services de santé augmentent de 1,9%, durant le mois de juin, suite à la révision à la hausse des honoraires des consultations médicales de 4,5%. De même, les tarifs des services de restauration et hôtels demeurent en augmentation avec un taux de 2,3%, suite à la hausse des prix des services des restaurants et cafés de 2,2%. En revanche, les prix de l'alimentation se replient de 1,4%, après

une augmentation de 0,9%, au mois de mai, suite à la baisse des prix des fruits frais de 7,9%, des légumes frais et des œufs de 5,7% et des volailles 2,8%. Par contre, les prix des viandes rouges augmentent de 0,8%.

La récolte céréalière dépasse 21 millions de quintaux cette année

La production céréalière de la Tunisie pour la campagne 2018-2019 est estimée à 21,322 millions de quintaux contre 14,3 millions de quintaux au cours de la campagne précédente, a indiqué l'Observatoire national de

l'agriculture (Onagri). L'Onagri a fait savoir, dans sa dernière publication, que la production de blé dur atteindra 11,733 millions de quintaux, celle du blé tendre sera de 1,853 million de quintaux. Quant à la production de l'ordre, les quantités devraient s'élever à 7,735 millions de quintaux. La récolte est estimée dans les gouvernorats du Nord à 16,684 millions de quintaux alors que dans ceux du Sud et du Centre elle atteindra 3, 890 millions de quintaux. L'Onagri a précisé que pour évaluer les productions des céréales (blé dur, blé tendre et orge) dans les principaux gouvernorats produc-

teurs de ces dernières, il y a eu adoption de la technique de l'imagerie satellitaire en évaluant la croissance des plantations par rapport aux variations climatiques tout au long de la saison agricole, depuis le début de l'ensemencement jusqu'au mois d'avril. Pour ce qui est de l'avancement de la saison de la récolte, les superficies récoltées ont atteint, jusqu'au premier juillet 2019, environ 600 000 hectares dont 481 mille hectares au Nord et le reste au Centre et au Sud. La plupart d'entre elles sont constituées de blé dur et d'orge, selon des données officielles.

Amel O./Agences

Libye

Erdogan appelle Haftar à mettre fin aux «attaques illégales»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a demandé la fin des «attaques illégales» de Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est libyen, lors d'une rencontre le Chef du gouvernement d'union nationale (GNA) Fayez al-Sarraj, selon la présidence turque. «Le président a renouvelé son soutien au gouvernement (de Fayez al-Sarraj) reconnu par la communauté internationale et a appelé à la fin des attaques illégales menées par les forces d'Haftar», a déclaré la présidence dans un communiqué. M. Erdogan, qui avait rencontré Fayez al-Sarraj, le rival de M. Haftar, à Istanbul plus tôt dans la journée, lui a réaffirmé le soutien de la Turquie à son gouvernement pour assurer la paix et la sta-

bilité dans le pays, selon la présidence turque. Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi à un cessez-le-feu urgent en Libye, où un millier de personnes, dont des dizaines de migrants, ont été tuées en trois mois de combats entre camps rivaux près de Tripoli. Le 4 avril, les troupes du maréchal Khalifa Haftar ont lancé une offensive pour s'emparer de Tripoli, où siège le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, reconnu par l'ONU. Les combats au sol et les raids aériens dans la bataille de Tripoli ont poussé selon l'ONU plus de 100 000 personnes à la fuite, dans un pays miné depuis 2011 par des luttes de pouvoir et livré à des milices qui font la loi.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), un millier de personnes ont été tuées et plus de 5 000 blessées dans les violences aux portes de Tripoli. Depuis le début de l'offensive de Khalifa Haftar, les armes affluent dans les deux camps en violation parfois flagrante d'un embargo décrété pour la Libye en 2011. Fayez al-Sarraj est notamment soutenu par la Turquie et le Qatar. L'Italie semble aussi en sa faveur. Khalifa Haftar bénéficie de son côté du soutien de l'Egypte et des Emirats arabes unis et d'un appui au moins politique notamment des Etats-Unis et de la Russie. La France a été accusée de le privilégier, ce dont elle se défend.

R. M.



Soudan

L'accord de transition sur un chemin semé d'embûches

■ *Après des mois d'incertitude, l'accord entre les généraux qui dirigent le Soudan et la contestation est un pas dans la bonne direction pour la transition démocratique.*

Rosa C.

Mais le défi majeur, préviennent les experts, c'est de voir les militaires respecter ce partage du pouvoir. «La seule voie pour aller de l'avant, c'était un accord négocié entre les deux parties», souligne Alan Boswell, du centre de réflexion International Crisis



Group (ICG). Dévoilée vendredi, l'initiative parrainée par les médiateurs de l'Éthiopie et de l'Union africaine est synonyme de détente, dans un pays où la tension n'a fait que s'accroître

depuis la destitution en avril du président Omar el-Béchir. Le bras de fer entre le Conseil militaire au pouvoir et les chefs de la contestation avait atteint son paroxysme le 3 juin, avec la dispersion meurtrière d'un sit-in de manifestants devant le siège de l'armée à Khartoum. Un mois après le drame qui a fait des dizaines de morts, les deux camps ont repris les négociations. Ils ont finalement accepté une présidence alternée à la tête d'un «Conseil souverain», l'instance qui va diriger une période de transition d'environ trois ans. «Le défi sera d'amener le Conseil militaire à réaliser ce qu'il a promis», avertit M. Boswell. Samedi, le chef du Conseil militaire Abdel Fattah al-Burhane s'est engagé à «préserver» et «appliquer» l'accord, promettant une «étroite coopération» avec l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation. L'instance de transition sera composée de cinq militaires et six civils, dont cinq issus de

l'ALC. Ce sont d'abord les militaires qui vont présider la transition pendant 21 mois, avant que les civils ne prennent la relève pour les 18 mois restants. Est-ce que «les militaires, ou plus globalement l'appareil sécuritaire, vont pleinement coopérer avec les membres civils du Conseil, ou est-ce que ce sera seulement une coopération de façade», s'interroge Andreas Krieg, professeur à l'université King's College de Londres. Général porté au pouvoir par un coup d'État en 1989, M. Béchir a dirigé le pays d'une main de fer pendant trois décennies, avec l'appui des agences de sécurité, notamment le puissant Service national de renseignements et de sécurité (NISS), accusé d'atteintes aux droits humains par des ONG. «C'est la volonté de l'appareil sécuritaire d'accepter ou non un contrôle des civils qui va déterminer si le Soudan peut aller vers un pouvoir complètement civil», souligne M. Krieg. Si l'accord de vendredi représente une percée, il est loin d'avoir réglé toutes les questions épineuses. Les deux camps ont décidé de retarder la formation d'un Conseil législatif, qui doit faire office de Parlement de transition. Avant la rupture des négociations en mai, ils s'étaient mis d'accord sur un quota de 67% alloué à l'ALC au sein de ce Parlement. Mais le Conseil militaire réclamait la révision de ce pourcentage, qui a été finalement supprimé dans la dernière version du plan de transition. «Le fait qu'ils n'aient pas encore réussi à se mettre d'accord sur ce Conseil législatif est un signal d'alarme», indique M. Boswell. «Cela risque de devenir

une nouvelle impasse», met-il en garde. «Même dans le meilleur des scénarios, le Soudan devra cheminer sur une transition pleine de défis pour des années», avance M. Boswell. Les contestataires «vont quasi certainement avoir besoin de continuer à mobiliser la rue pour faire pression sur le Conseil militaire, afin qu'il respecte ses engagements», juge-t-il. Babiker Faisal, figure de l'ALC qui a participé aux négociations, assure qu'il «fallait arriver à un accord». «Dans un contexte de tensions, se mettre d'accord sur un Conseil souverain et un gouvernement, c'est déjà un pas en avant», plaide-t-il. «L'autre choix aurait été la voie de la confrontation». L'ALC va devoir former un gouvernement de technocrates. Qualifiant le redressement économique de priorité, M. Faisal promet un «programme de secours» notamment contre l'inflation. «La situation économique est très difficile», reconnaît-il. «C'est un des défis importants, cette révolution a aussi été déclenchée à cause de la crise du pain», rappelle-t-il. Avant de prendre une tournure politique, les manifestations avaient éclaté en décembre pour protester contre le triplement du prix de cette denrée indispensable. Pour Khaled al-Tijani, rédacteur en chef du journal Elaff, la formation du gouvernement sera un test majeur pour les contestataires. «Le gouvernement représentera les forces de l'ALC, et donc les révolutionnaires», estime-t-il. «Au final, tout échec leur sera imputé. C'est leur responsabilité, ils se sont chargés d'un fardeau très lourd», prévient M. Tijani. R. C.



Commentaire

Engagement

Par Fouzia Mahmoudi

Durant son deuxième mandat à la Maison-Blanche la crainte de voir George W. Bush se lancer dans une nouvelle guerre au Moyen-Orient, cette fois-ci en Iran, était assez vivace. Mais l'opposition de plus en plus forte du Kremlin face à Washington ajoutée à celle de la Chine avait calmé les ardeurs guerrières de Bush. Mais aujourd'hui, le même scénario semble se rejouer, avec cette fois Donald Trump. Ce dernier n'a cessé depuis son arrivée à la Maison-Blanche de piquer Téhéran et de créer toutes les conditions à un conflit entre l'Iran et les États-Unis. Et aujourd'hui l'Iran se retrouve de nouveau seul contre tous et doit répondre de son utilisation du nucléaire. En effet, une réunion extraordinaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se tiendra le 10 juillet sur demande des États-Unis pour faire le point sur les dérogations à l'accord nucléaire de 2015 annoncées par l'Iran, a indiqué un porte-parole de l'agence onusienne. Le conseil des gouverneurs de l'AIEA, dont le siège se trouve à Vienne, se réunira «mercredi à 14h30» (12h30 GMT), selon ce porte-parole. Les États-Unis, qui se sont désengagés de l'accord de 2015, ont demandé cette séance spéciale alors que l'Iran a récemment franchi une limite imposée par ce pacte au stock de ses réserves d'uranium faiblement enrichi. Téhéran a également annoncé qu'il mettrait à exécution dès cette semaine sa menace d'enrichir l'uranium à un degré prohibé. La mission diplomatique américaine à Vienne dit avoir sollicité cette réunion des représentants des 35 États membres du conseil des gouverneurs pour «discuter du dernier rapport du directeur général de l'AIEA». Celui-ci a constaté en début de semaine que l'Iran avait dépassé la limite autorisée des 300 kilos d'uranium faiblement enrichi. «La communauté internationale doit demander des comptes au régime iranien», selon le communiqué américain qui juge «préoccupants» les récents développements constatés par l'AIEA. Cette dernière est chargée de vérifier que Téhéran s'acquiesce de ses engagements au titre de l'accord signé en juillet 2015 avec la communauté internationale et visant à garantir le caractère pacifique des activités nucléaires du pays. En riposte à la décision, en mai 2018, du président américain Donald Trump de sortir son pays unilatéralement du pacte, et de réimposer des sanctions contre l'Iran, Téhéran a annoncé qu'il comptait se désengager graduellement de ses obligations si les autres États encore parties à l'accord (Allemagne, Chine, France, Grande-Bretagne et Russie) ne l'aident pas à contourner les sanctions et à sortir de l'isolement économique. L'Iran et les États restants parties à l'accord nucléaire disposent d'un cadre de dialogue distinct de l'AIEA pour effectuer le suivi des engagements de chaque signataire. Ce forum baptisé «Commission conjointe», qui réunit des représentants des ministères des Affaires étrangères, devrait de nouveau être convoqué en juillet à Vienne, ont indiqué des sources diplomatiques. Reste à savoir si un apaisement entre les deux pays sera trouvé pour éviter que les relations déjà tendues n'en arrivent à un point de non-retour ou si comme cela semble plus probable, les dirigeants américains et iraniens continueront à se critiquer et à s'accuser de violations menant possiblement à des actions plus radicales de part et d'autre. F. M.

Grèce

Dans un pays post-crise, deux candidats à la conquête du pouvoir

La Grèce s'apprête à choisir son prochain chef de gouvernement, entre Alexis Tsipras et Kyriakos Mitsotakis, pour sortir définitivement le pays de la crise. Tsipras, le Premier ministre de gauche qui a prolongé la rigueur A 40 ans, Alexis Tsipras est devenu le plus jeune Premier ministre que la Grèce ait connu en 150 ans. Charismatique et intrigant, il a étonné ses partenaires européens dans sa croisade contre l'austérité - et contre les cravates - durant ses six premiers mois au pouvoir. La Grèce était alors sur le point d'être évincée de la zone euro. À l'encontre de son idéologie, l'ancien communiste en bras de chemise a signé un troisième plan d'aide internationale, assorti de mesures d'austérité. Mais sous M. Tsipras, la Grèce a enregistré des résultats économiques meilleurs que prévus, le chômage a baissé et la croissance est revenue. Il a essayé d'alléger l'austérité pour les plus démunis en leur donnant accès

à la santé gratuite et des aides pour payer leurs loyers et leurs factures d'électricité. Mais pour financer ces mesures, son gouvernement a imposé davantage la classe moyenne. En signant l'accord controversé en Grèce sur le nouveau nom de la République de Macédoine du Nord avec son homologue Zoran Zaev en janvier, Alexis Tsipras a également perdu des voix. Mais le Premier ministre et son homologue nord-macédonien ont été applaudis à l'international et même été nommés pour le prix Nobel de la paix de 2019. Alexis Tsipras a également réalisé des pas importants pour les droits LGBT. Ingénieur civil de formation, Tsipras, 44 ans, a deux enfants avec Betty Baziana, ingénieure en électronique, avec laquelle il ne s'est jamais marié, dans un pays où le poids de la religion reste important. Fan d'Ernesto «Che» Guevara, M. Tsipras a nommé son fils cadet Orfeas Ernest en hommage au

révolutionnaire argentin. Mitsotakis, un réformateur qui veut relancer l'économie Caracolant en tête des sondages, le leader de la Nouvelle Démocratie, Kyriakos Mitsotakis, a de bonnes chances de devenir le prochain Premier ministre grec. Trois ans après avoir pris les rênes du parti conservateur qui avait été aussi dirigé par son père, l'ex-consultant chez McKinsey à Londres veut créer «de meilleurs» emplois. Au programme du leader réformateur, relancer la croissance, attirer davantage d'investisseurs étrangers en baissant les impôts pour les entreprises. Proche des milieux d'affaires, ce diplômé de l'université d'Harvard a notamment été ministre de la réforme administrative sous le dernier gouvernement conservateur d'Antonis Samaras (2012-2014). Il avait été à l'époque chargé de licencier 15 000 fonctionnaires sous la pression des créanciers du pays.

«Donner plus de vitalité et rationaliser les dépenses»

Cinéma, réorganisation en vue du secteur

■ Le lancement de la réorganisation du secteur du cinéma en Algérie est pour bientôt selon les dires de la ministre de la culture, Meriem Merdaci. Lors de sa visite à Oran, la ministre a précisé que le but majeur de cette démarche est de «donner plus de vitalité au secteur et rationaliser les dépenses». C'est une décision qui a pris en considération les lacunes du cinéma algérien tout en proposant des solutions.

Par Abba Selles

Plusieurs chantiers et dossiers sont ouverts au ministère de la Culture afin de réorganiser le secteur et l'améliorer. Après le reclassement des métiers culturels mené par le Conseil national des arts et des lettres qui a reclassé et défini des métiers culturels et introduit de nouveaux, le cinéma est le centre d'intérêt de la ministre de la Culture, Meriem Merdaci. En effet, la première responsable du secteur de la culture a déclaré, en marge de sa visite de travail et d'inspection de son secteur dans la wilaya de Mascara, que la réorganisation du secteur du cinéma algérien sera bientôt lancée afin de lui donner plus de vitalité et rationaliser ses dépenses. La ministre a souligné que l'action lancée au niveau du ministère dans le domaine de la réorganisation des différents festivals culturels sera appliquée dans le domaine du cinéma pour toucher la cinématographie en Algérie, ses différents aspects et créer un dynamisme.

M^{me} Merdaci a valorisé une convention signée dernièrement par le ministère avec un nombre d'entreprises d'assurances au profit des artistes, travailleurs et retraités du secteur, accordant des avantages et incitations pour les artistes et fonctionnaires du secteur dans différents domaines.

En inaugurant la nouvelle maison de la culture de la ville de Mascara dont le coût de réalisation et d'équipement est estimé à 736 millions DA, M^{me} Merdaci a exhorté à une exploitation optimale des moyens dont dispose cette nouvelle structure, dont la salle de théâtre d'une capacité de 500 places, une salle de spectacles cinématographiques de 260 sièges, des ateliers et à les mettre à la disposition des artistes, acteurs culturels et du public.

La ministre a inauguré, lors de cette visite, le nouveau siège de la Direction de la culture de la wilaya de Mascara d'un coût de 100 millions DA, qui a nécessité 25 millions DA supplémentaires pour l'achèvement des travaux d'aménagement externe et



d'équipement. Cet espace est conçu suivant le style architectural local musulman.

M^{me} Merdaci a souligné que

les espaces culturels réalisés dans la wilaya de Mascara dans les dernières années, dont le théâtre régional restauré totale-

ment, sont des acquis importants pour les hommes de la culture et de l'art de la wilaya qui disposent désormais d'espaces ouverts à l'expression artistique et littéraire, permettant de mettre en exergue leur talent dans tous les domaines. Ces réalisations permettent au public d'apprécier des spectacles culturels dans l'ambiance et la sérénité, a-t-elle ajouté.

A. S./APS

Vente-dédicace collective

Une vingtaine d'écrivains rencontre leurs fans

Vingt-cinq jeunes écrivains participent à une vente-dédicace collective de leurs ouvrages initiés par le club littéraire «Mila takraâ» de la maison de jeunes Mohamed-Ledraa (Mila).

L'initiative inscrite dans le cadre de la célébration du 57^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse et du second anniversaire de la création du club «Mila takraâ», a réuni ces jeunes auteurs qui viennent de 20 wilayas, a indiqué Abdelhak

Mehni, directeur de la maison de jeunes. Pour Islam Gheriss de Laghouat, auteur de «Ange musical» et Sara Maachou de Mascara qui participent avec deux recueils «Nicotine» et «Schizophrénie», l'initiative est une occasion de rencontre entre les jeunes auteurs pour s'évaluer mutuellement.

Auteure d'un recueil poétique «Souvenir», Dhikra Benayda de Guelma a estimé que l'opération, qui a attiré un public non négligeable de jeunes lecteurs, montre que la lec-

ture a commencé progressivement à récupérer son public. L'initiative permet aux participants d'échanger leurs expériences et faire connaître leurs écrits, a considéré Nedjma El-Malik de Chelghoum Laïd (Mila), auteure d'un recueil poétique intitulé «Les disques de la passion».

La vente-dédicace a été suivie d'une rencontre-débat autour des œuvres exposées par les participants.

M. K.

Institut français d'Alger

Du cinéma jusqu'à fin juillet

L'Institut Français d'Alger a annoncé son programme cinéma pour le mois de juillet. Un programme très estival puisque les quatre films proposés ont tous pour thème principal la mer. Les projections ont commencé depuis le trois du mois courant et se poursuivront jusqu'au 31 du même mois. C'est au sein même de l'Institut que sont proposés quatre films qui ont la mer pour

thème ou décor principal.

Un classique du genre, «Le Grand Bleu» de Luc Besson a été projeté le mercredi 3 juillet. Le long-métrage qui a consacré le réalisateur français a reçu plusieurs récompenses et reste encore à revoir ou à découvrir.

«L'Odyssée» de Jérôme Salle qui date de 2016 plongera le public dans l'univers du Commandant Cousteau, inter-

prété avec excellence par Lambert Wilson. Il sera projeté le mercredi 10 juillet.

Plus récent, «Le Grand Bain» de Gilles Lellouche, subtile allusion au premier film et datant de 2018 présente un casting XXL avec, entre autres, Virginie Efira, Guillaume Canet, Benoît Poelvoorde, Philippe Katerine ou encore Leïla Bekhti. Projection le mercredi 17 juillet.

Enfin, «L'effet aquatique» de Solveig Anspach et Jean-Luc Gaget présentera une histoire sur un ton tragicomique. Et ce, à travers des personnages attachants qui tentent tant bien que mal d'évoluer dans un monde d'adultes. La projection aura lieu le mercredi 24 juillet.

Notons enfin que l'entièreté des projections débutera à 18h.

R. C.

Festival de Carthage

Soolking à l'affiche

Le rappeur algérien Abderraouf Derradji, plus connu sous le nom d'artiste «Soolking», prend part au 55^e Festival international de Carthage prévu du 11 juillet au 20 août prochains dans la capitale tunisienne, annonçant des médias locaux. Natif d'Alger, ce rappeur trentenaire est connu

pour ses chansons, notamment «Milano», «Guerilla», «Dalida» et «Liberté», alliant rap, reggae, soul, hip-hop et dernièrement le raï. Très jeune, il se lance dans un groupe musical algérois avant d'entamer en 2016, en France, une carrière solo brillante. Considéré comme un des chanteurs les plus en vue de la

scène musicale algérienne actuelle, Soolking s'est produit sur plusieurs scènes à l'étranger, notamment en France où il compte de nombreux fans parmi les communautés algérienne et maghrébine. L'édition 2019 de cette manifestation prévoit une trentaine de spectacles avec la participation de plusieurs stars

arabes et internationales à l'image de Lotfi Bouchnak (Tunisie), Ragheb Alama (Liban) et Léo Rojas (Equateur).

Organisé depuis 1964, le Festival de Carthage s'est imposé comme un des plus anciens et importants festivals de musique du monde arabe.

F. H.

AGEND'ART

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 juillet : Exposition de peinture «Réminiscences» de l'artiste Fadila Lebjaoui.

Palais des Raïs (Bastion 23)

Jusqu'au 20 juillet : Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen

Galerie d'art Ifru Design (139, Bd Krim-Belkacem, Témelym)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture «AéroBleu» de Smail Ouchen.

Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek. Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

9 juillet à 19h30 :

L'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec le ministère algérien de la Culture, organisent le spectacle flamenco «Derrière la vérité» avec la compagnie d'Alberto López. Le prix du ticket est de 500 DA, disponible à la salle Ibn Zeydoun depuis lundi 1^{er} juillet.



Huitièmes de finale de la CAN Deux chocs à Suez et Ismaïlia

■ Deux grands chocs pour le compte des huitièmes de finale de la CAN auront lieu respectivement à Suez et à Ismaïlia et qui verront le Mali donner la réplique à la Côte d'Ivoire et le Ghana à la Tunisie.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les Aigles du Mali qui ont pris la tête du groupe E en réussissant un parcours séduisant, espèrent continuer leur aventure lors de ce bal africain pour aller le plus loin possible. Les hommes du sélectionneur Mohamed Magassouba, malgré leur jeune âge, ne sont nullement impressionnés et restent décidés à jouer les trouble-

Le programme :
Lundi 8 juillet:

(17h00) Mali-Côte d'Ivoire
(Suez)
(20h00) Ghana-Tunisie
(Ismaïlia)

fête lors de cette compétition, sachant qu'il s'agit du premier tournoi pour un bon nombre d'entre eux. Les Maliens sont conscients que leur tâche ne sera pas de tout repos face à une bonne équipe ivoirienne mais restent déterminés à tout donner lors de ce match. De leur côté, les Eléphants ivoiriens, qui ont terminé à la deuxième place de leur groupe, avec six points dans leur escarcelle, après avoir battu l'Afrique du Sud et la Namibie, ne sont nullement impressionnés, sachant que tout reste possible à ce stade de la compétition et qu'il faudra donc se donner à fond pour passer aux quarts aux dépens du Mali. Vainqueurs lors de l'édition 1992

et de 2015, les Ivoiriens souhaitent décrocher un autre titre lors de cette édition. Le deuxième choc qui aura lieu dans la ville d'El Ismaïlia entre le Ghana et la Tunisie devrait tenir aussi toutes ses promesses entre deux sélections qui restent déterminées à aller le plus loin possible. Les Blacks Stars souhaitent reprendre le chemin du sacre après leurs cinq trophées, et se donneront à fond lors de cette empoignée. Les Ghanéens ne seront nullement impressionnés et tenteront de surprendre les Tunisiens dès le départ. De leur côté, les Aigles de Carthage veulent se reprendre après le parcours mi-figue mi-raisin durant la phase des poules. Les Tunisiens,



Les Tunisiens en appel face au Ghana

faut-il le rappeler, se sont qualifiés malgré le fait d'avoir terminé leurs trois matchs par un score nul, mais cela ne les empêche

pas d'être décidés à faire de leur mieux pour passer ce tour.

M. M.

Huitièmes de finale de la CAN/Egypte 0-Afrique du Sud 1 Les Bafana Bafana mettent les Pharaons K.-O.

Parfaitement en place, par séquences brillantes collectivement, l'Afrique du Sud a offert à ses fans un remake inspiré de David contre Goliath, en ramenant sur terre le géant égyptien. Un exploit aussi inattendu que mérité, au regard du match exemplaire des Bafana Bafana.

Comment faire tomber un géant sur ses terres ? Un ogre qui totalise sept Coupes d'Afrique des nations et se retrouve massivement soutenu par un stade plein comme un œuf ? Peut-être en oubliant sa peur et en arrêtant de regarder de trop près la différence de taille. C'est précisément ce qu'a fait l'Afrique du Sud, équipe d'antistars par excellence, qui a pourtant mis un bon paquet d'étoiles dans les yeux de ses supporters ce samedi, en crucifiant l'Égypte en toute fin de rencontre (0-1). Et se qualifie par la même occasion pour les quarts de finale de cette CAN cuvée 2019. Pas le temps d'admirer le public en ébullition

du stade international du Caire, il faut zieuter tout de suite sur le terrain. Car l'Égypte a du feu dans les cannes et s'est mis dans le crâne d'enterrer les maigres espoirs sud-africains d'entrée de jeu. Les Pharaons asphyxient complètement les Bafana Bafana lors des dix premières minutes, et Salah, dont la frappe dans la surface est déviée in extremis, est tout proche d'ouvrir déjà la marque. Sauf que les Sud-Africains ont décidé de ne pas se ratatiner face à l'ogre égyptien. Les voilà qui sortent désormais le museau de leur moitié de terrain et se procurent quelques situations frissons : Tau, d'une frappe aux vingt mètres, chatouille une première fois les gants d'El-Shenawy, avant que le portier égyptien ne se détende pour sortir un excellent coup franc, une nouvelle fois botté par l'ailier sud-africain. De fait, les partenaires de Mothiba jouent crânement leur chance, et la mécanique collective des septuples vainqueurs

de la CAN semble, elle, soudainement détraquée.

De Lorch dans les pieds

Pour se sortir de la mouise, l'Égypte mise alors plus lourdement sur Salah. Mais, à l'exception de quelques rares étincelles, l'ailier de Liverpool se casse surtout souvent les dents sur Hlanti, le latéral gauche sud-africain, impeccable défensivement sur son côté. Le numéro 10 égyptien parvient bien à envoyer une passe sublime à Trezeguet dans la surface, mais le tir de ce dernier est beaucoup trop gentil et finit aisément dans les mimines de Williams. Un scénario cadeau pour l'Afrique du Sud, qui continue de se projeter et d'oser vers l'avant, alors que Hlatswayo voit son coup de boule sur coup franc échouer à un tout petit mètre du poteau d'El-Shenawy. Les Pharaons commencent sérieusement à pétocher, Aguirre procède à tous ses

changements pour s'éviter absolument la prolongation, mais les Bafana Bafana n'ont plus peur de rien : Lorch, à la conclusion d'un contre brillamment amené, se présente seul face à El-Shenawy et fait soudain fermer les clapets d'un pays tout entier. L'Égypte, anéantie, ne s'en remettra pas et sort dès les huitièmes de finale de sa CAN 2019. Cruel, mais logique, au regard de la prestation parfaitement aboutie d'une Afrique du Sud qui pourrait bien être la merveilleuse surprise de cette compétition. Le président de la Fédération égyptienne de football (EFA), Hani Abou Rida, a présenté sa démission et limogé

toute l'équipe technique de la sélection nationale après son élimination samedi en 8^e de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, selon un communiqué.

Le président de la Fédération égyptienne jette l'éponge

Cette décision répond à «une obligation morale» après «avoir déçu les supporters égyptiens» avec une défaite 1-0 face à l'Afrique du Sud, a précisé l'EFA. Tous les membres du bureau de la fédération ont également été invités à présenter leur démission.

Copa America 2019 Messi et l'Argentine terminent 3^e

Quand il se retournera sur son immense carrière, Lionel Messi froncera les sourcils en ouvrant le chapitre de l'Argentine, surtout s'il tombe sur ses combats – le terme semble approprié – contre le Chili. Après s'être incliné deux fois en finale de la Copa America contre la Roja, Messi a encore quitté un match contre le pays voisin avec la mine déconfite. C'était à la fin du premier acte. Le génie du Barça, d'ordinaire si placide, a perdu son calme et a vu rouge suite à une altercation avec Medel, lui aussi expulsé (37'). La différence avec les dernières fois, c'est que le numéro 10 a pu

compter sur ses coéquipiers pour faire le travail dans cette petite finale. En fait, tout a basculé en début de match pour une Argentine rusée et incisive. Sergio Agüero a bénéficié d'une merveille d'ouverture du même Messi, sur un coup franc rapidement joué, pour aller débloquent la situation rapidement (1-0, 12'). Dix minutes plus tard, Paulo Dybala a doublé la mise pour permettre à l'Albiceleste d'avoir une marge un peu plus confortable (2-0, 22').

Après l'expulsion de Messi, le rapport de force a changé, à dix contre dix. Tout s'est même compliqué dans la dernière demie-heure pour les Argentins lorsqu'un penalty de Vidal a permis à la Roja de reprendre espoir (2-1, 59' s.p.). Mais l'Argentine a serré les dents pour conserver son avantage jusqu'au bout. L'Albiceleste termine donc troisième de cette Copa America organisée sur le sol brésilien. Ce n'est pas une réussite, mais ce n'est pas un échec non plus. Par les temps qui courent, Messi et sa bande se consolent comme ils peuvent...

Nigeria 3-Cameroun 2

Les Super Eagles terrassent le tenant du titre



débloqué la situation rapidement pour prendre les devants dans ce grand classique. Ighalo, bien placé après un décalage, a déclenché une frappe qui a fait mouche (1-0, 19'). La réaction camerounaise

est allé de son doublé en égalisant d'une volée bien sentie (2-2, 63'), avant que l'attaquant d'Arsenal Alex Iwobi n'endosse le costume du héros en concluant une attaque rapide d'un plat du pied parfait (3-2, 67'). Un avantage conservé jusqu'au bout par les Super Eagles, qui auraient même pu faire le break en fin de match.

Si le tableau des huitièmes de finale a mis en scène tous les cadors, les surprises commencent à tomber dans cette Coupe d'Afrique des Nations. Vendredi, le Maroc, grand favori à la victoire finale, est sorti par la petite porte contre le Bénin (1-1, 1-4 tab). Et ce samedi, c'est le Cameroun, tenant du titre, qui a dû s'incliner contre une opposition toutefois plus réputée, le Nigeria. Les Super Eagles ont

s'est faite attendre, mais les Lions Indomptables ont eu un temps fort, un vrai, en fin de première période. Il leur a permis de renverser la situation grâce à deux connaissances de Ligue 1 : l'Angévin Stéphane Bahoken (1-1, 42'), puis le Marseillais Clinton Njije (1-2, 44'). Mais le Nigeria a trouvé les ressources nécessaires pour se révolter à son tour. Plus prompt et précis que tout le monde, l'attaquant Ighalo

Plus de ticket unique à partir du 9 juillet

La vente de tickets pour chaque rencontre de la CAN 2019 ne sera plus possible à partir du 9 juillet sur le système de réservation exclusif Tazkart. En effet, à partir des quarts de finale, il faudra acheter un package comprenant le 1/4, la 1/2 finale

de l'équipe que l'on suit, plus un billet pour la finale. La billetterie aura été un vrai casse-tête durant cette Coupe d'Afrique où les supporters ont dû se faire identifier avec un Fan ID. Les stades n'ont pas fait le plein comme on a pu le voir durant les 1/8^e de finale.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Incendies durant les dernières 24 heures

Constantine : plus de 70 hectares de couvert végétal détruits

PRÈS de 72 hectares de couvert végétal ont été détruits dans la wilaya de Constantine à la suite des incendies signalés durant les dernières 24 heures, a-t-on appris hier auprès des services de la direction de la Protection civile (DPC). Les surfaces endommagées sont constituées de 50 hectares de champs agricoles, 12 hectares de blé dur, 8 hectares de broussailles, 1,5 hectare d'avoine fourragère et de 4 280 m² d'herbes sèches, a précisé dans un communiqué la cellule de l'information et de la communication de cette direction. Les flammes ont provoqué également la destruction d'environ 730 bottes de foin et 122 arbres, dont 102 oliviers, 10 eucalyptus et 10 pins d'Alep, a-t-on ajouté. Les foyers d'incendie enregistrés durant cette période ont été recensés dans neuf localités de la wilaya, à l'instar des communes d'Ain Abid, Ibn Ziad, Ain Smara et Ouled Rahmoune, selon la même source. L'intervention rapide des sapeurs-pompiers a permis de sauver 72 hectares de champs agricoles, 47 hectares de blé dur, 1,5 hectare d'avoine fourragère ainsi que 1 675 arbres toutes espèces confondues. Elle a également permis de sauver 4 410 bottes de foin, 7 écuries, 5 ruches pleines, un groupe de céréales et des légumes secs, une station d'essence et un groupement d'habitation, a-t-on affirmé.

Lyes C.

El Tarf

Sept blessés dans une collision entre un bus et un camion à Matroha

SEPT personnes ont été blessées hier dans une collision entre un bus de l'entreprise de transport public et un camion, survenue sur la route nationale RN 82 reliant le chef-lieu de wilaya d'El Tarf à Zitouna, a rapporté le chargé de la communication à la direction des services de la Protection civile. L'accident s'est produit aux environs de midi au lieu-dit Faydh Laghbaar, près de la localité de Matroha, lorsqu'un bus de transport de voyageurs, desservant la ligne

El Tarf et la ville Matroha (daïra d'El Tarf), est entré en collision en sens inverse, faisant 7 blessés, âgés entre 19 et 57 ans, dont trois femmes, a ajouté le sous-lieutenant Layachi Guesmi. Aussitôt alertés, les services de la Protection civile sont arrivés sur les lieux où ils ont dispensé les premiers secours aux victimes avant leur transfert vers le service des urgences de l'hôpital d'El Tarf, a-t-on ajouté. K. L.

Laghouat

Le barrage de Seklafa sera inauguré à la fin de l'année

LE BARRAGE de Seklafa, localisé dans la commune d'Oued-M'zi (Laghouat), sera inauguré à la fin de cette année, a annoncé, hier à Laghouat, le ministre des Ressources en Eau, Ali Hamam. «Le remplissage du bassin du barrage s'effectuera à la mi-septembre prochain et la structure sera inaugurée à la fin de l'année 2019», a précisé le ministre, lors de la seconde journée de sa visite de travail dans la wilaya, ajoutant que de «légers travaux restent à finaliser». La réception de cet important ouvrage hydraulique, dont la hauteur a été augmentée de 1,5 mètre pour accroître sa capacité de stockage de 6,7 millions m³ supplémentaires, sera suivie du lancement d'autres opérations afférentes, dont l'approvisionnement de certaines communes en eau potable. Sur site, le ministre a suivi un exposé sur ce barrage, dont les travaux de réalisation, d'un montant de 10 milliards DA, ont atteint un taux d'avancement de 97%, pour offrir une capacité de stockage

globale de plus de 48 millions m³, selon sa fiche technique. M. Hamam a fait savoir, en outre, que les besoins de la wilaya en eau potable, l'amélioration des prestations, en forages et châteaux d'eau, notamment pour la commune du chef-lieu de la wilaya, ont été identifiés et seront examinés au cas par cas pour une meilleure prise en charge de ces installations. Le ministre a, dans le même contexte, appelé au paiement des factures de consommation d'eau, soulignant que le montant des créances de l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE) sont estimées à sept milliards DA détenues auprès de ses clients, et autant d'autres auprès de l'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). M. Hamam a, par la même occasion, fait état d'un plan de dévatement des barrages, amorcé au niveau des ouvrages destinés à l'alimentation en eau potable, avant de toucher les autres barrages.

G. H.

L'été sera chaud



Djalou@hotmail.com

Justice/Enquête

Djamel Ould Abbas en détention

■ Le juge enquêteur près la Cour suprême a ordonné, hier, le placement de l'ancien ministre et ex-sénateur, Djamel Ould Abbas, en détention provisoire à la prison d'El Harrach, a-t-on appris auprès de la Cour suprême.

Par Slim O.

Ould Abbas a comparu, dans la matinée, devant le juge enquêteur près la Cour suprême pour dilapidation de deniers publics, conclusion d'un marché en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et faux en écritures publiques lorsqu'il était ministre de la Solidarité nationale et de la Famille. Le parquet général près la Cour suprême avait engagé les procédures de poursuite judiciaire à l'encontre de Djamel Ould Abbas, après son

renoncement volontaire à son immunité parlementaire, selon les formes et dispositions prévues dans le code de procédure pénale pour des faits punis par la loi. Il s'agit des chefs d'inculpation de «dilapidation de deniers publics, conclusion d'un marché en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, abus de fonction et faux en écritures publiques». Le dossier de cette affaire avait été transféré au juge enquêteur désigné à cet effet pour prendre les mesures adéquates. L'ancien ministre de la Solidarité nationale

et ex-sénateur, Saïd Barkat, qui a également renoncé à son immunité parlementaire, est poursuivi dans des affaires similaires. S. O./APS

Pour diverses accusations

Le président de l'ES Sétif Hamar devant le procureur de la République

LE PRÉSIDENT du club de football ES Sétif, Hassan Hamar, devait comparaître hier dimanche devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif pour divers chefs d'accusation, apprend-on de son avocat. Approché au tribunal de Sétif avant la comparution de Hamar, son avocat, Maître Kefi Ahmed, a indiqué à l'APS que son client est accusé d'«abus de confiance et escroquerie», de «faux et usage de faux» dans l'affaire de corruption et fraude sur le foncier de la coopérative immobilière Oum El Hayat. Selon l'avocat, une ordonnance de non-lieu a déjà été prononcée par le juge d'instruction près

le tribunal de Sétif concernant l'une des accusations pour lesquelles le mis en cause est poursuivi. Pour rappel, la chambre d'accusation de la cour de justice de Sétif a confirmé, en date du 12 juin dernier, par contumace la décision du tribunal de Sétif condamnant en novembre 2017 Hassan Hamar à 5 ans de prison ferme pour «escroquerie» et «dilapidation de deniers d'un établissement privé», rappelle-t-on. Le président de l'ESS a été arrêté samedi en début de soirée par les services de la sûreté de wilaya, en vue de sa présentation devant les instances judiciaires compétentes.

(APS)

Tizi Ouzou Plus d'une dizaine de départs de feu enregistrés hier

PLUS d'une dizaine de départs d'incendie ont été enregistrés hier dans la wilaya de Tizi Ouzou. Les éléments de la Protection civile étaient à pied d'œuvre pour les circonscrire et la situation a été maîtrisée. Les plus importants foyers d'incendie étaient signalés dans les régions de Tiggzirt, Sidi Naamane et Draa El Mizan. La hausse du mercure et la prolifération de décharges sauvages sont les principales causes à l'origine de ces départs de feu, selon la Protection civile. Une partie de la colonne mobile de la Protection civile a été déployée pour faire face aux incendies. A rappeler que la wilaya de Tizi Ouzou a bénéficié d'une opération de renforcement des ses moyens de lutte contre les incendies, dont l'affectation de colonne mobile et la création de postes avancés.

Hamid M.